



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 17/06/2020

OUVERTURE DU TÉLÉSERVICE « DÉMARCHES SIMPLES »

à destination des usagers étrangers

Afin d'accompagner les usagers étrangers dans leurs démarches, certaines demandes de documents de séjour peuvent à présent s'effectuer via un service en ligne dédié, sans avoir à se déplacer en préfecture.

Pour effectuer ces démarches, les usagers peuvent ainsi se connecter sur le site de saisine de l'État par voie électronique à l'adresse suivante : <http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/Etrangers>

Peuvent être sollicitées les demandes :

- de renouvellement de récépissé ;
- de duplicata de titre de séjour en cas de perte ou vol ;
- de changement d'adresse ;
- de document de circulation pour étranger mineur (DCEM).

Si le dossier est complet et que la demande a été validée, l'utilisateur est alors contacté par la préfecture pour convenir d'un rendez-vous afin de venir retirer le document de séjour.

Si une pièce est manquante ou inadaptée, l'utilisateur recevra un courriel précisant le complément d'information nécessaire.

Pour rappel :

Dans le cadre du contexte sanitaire lié au covid-19, deux ordonnances ont prolongé de 6 mois la durée de validité des titres arrivant à expiration entre le 16 mars et le 15 mai 2020. Le Parlement a voté une mesure qui prolonge également les titres expirant entre le 16 mai et le 15 juin.

Les usagers détenteurs d'un titre de séjour, d'un récépissé, d'une autorisation provisoire de séjour ou d'un visa de long séjour qui auraient expiré entre le 16 mars et le 15 juin 2020 ont ainsi vu la validité de leur titre automatiquement prolongée pour 6 mois supplémentaires.

Le droit de travailler ainsi que l'ensemble des droits sociaux sont prolongés de la même manière.

Les attestations de demande d'asile arrivant à échéance entre le 16 mars et le 15 juin sont, quant à elles, prolongées de 3 mois.

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8, rue du Docteur Romieu

04016 Digne-les-Bains cedex